



COMMUNIQUE

RELATIF A LA COUVERTURE MEDIATIQUE DU SCRUTIN REFERENDAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2025.

La Haute Autorité de la Communication (HAC) s'apprête à accréditer les journalistes et techniciens des médias chargés de couvrir le scrutin référendaire du 21 septembre 2025.

A cet effet, la HAC invite les Responsables des Associations de Presse et Directeurs des Organes de Presse intéressés à lui fournir la liste des Professionnels désignés avant le mardi 16 septembre 2025 à 12 heures.

La HAC rappelle que seuls les détenteurs de la carte professionnelle seront autorisés à couvrir le scrutin.

La HAC sait compter sur l'esprit de collaboration de tous.

Conakry, le 11 septembre 2025

Le Président



Boubacar Yacine DIALLO

Guinée